



PROGRAMME :

BILAN DE COMPETENCES REPRISE ET TRANSITION

INTEGRAL 24H (20H/4H)

Préambule :

Dans le cadre d'un accident de vie, d'une maladie ou d'une situation de handicap, le bilan de compétences Repris et Transition **constitue un temps de reconstruction, de sécurisation et de projection, permettant à la personne de repenser son avenir professionnel en tenant compte de ses capacités actuelles, de son état de santé, de ses contraintes fonctionnelles et de son rythme.**

Le bilan est précédé d'un entretien de pré-information gratuit, au cours duquel une attention particulière est portée à l'état de santé du bénéficiaire, à sa fatigabilité, à ses besoins d'aménagement, et à la pertinence du bilan dans son parcours de reprise ou de transition.

LE PUBLIC CONCERNE :

Ce bilan s'adresse aux personnes reconnues ou non en situation de handicap, aux personnes en reprise d'activité après un arrêt long (maladie, burn-out, accident), aux personnes en reconversion imposée par une inaptitude, une restriction médicale ou une usure professionnelle.

Les supports et outils sont adaptés au rythme, aux capacités cognitives, émotionnelles et physiques du bénéficiaire. Une bonne compréhension de la langue française reste nécessaire, avec possibilité d'adaptation des supports (oralisation, reformulation, temps allongé).

LES OBJECTIFS :

C'est une démarche dont l'objectif est de permettre au salarié d'effectuer le point sur ses compétences, aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel, un programme de formation ou une mise en place de validation des acquis et de l'expérience.

En complément des objectifs généraux du bilan de compétences, ce programme vise à :

- Restaurer la confiance en soi et l'estime personnelle après une épreuve de santé
- Identifier les compétences mobilisables malgré ou grâce à l'épreuve vécue
- Intégrer les contraintes médicales, fonctionnelles ou psychiques dans la construction du projet
- Définir un projet professionnel réaliste, soutenable et compatible avec l'état de santé
- Sécuriser un projet de reprise, de maintien dans l'emploi ou de reconversion

LES COMPETENCES VISEES :

À l'issue du bilan de compétences, la personne accompagnée sera en capacité de mieux se connaître, d'identifier ses ressources, ses compétences – y compris transférables – et ses limites, afin de les valoriser dans un contexte de reprise ou de transition professionnelle.

Elle pourra construire un projet professionnel réaliste, compatible avec son état de santé et ses contraintes personnelles, en définissant des conditions de travail adaptées et sécurisantes.

Enfin, elle élaborera un plan d'action progressif et structuré, respectueux de son rythme, tout en renforçant sa confiance en soi et son autonomie dans la conduite de son parcours professionnel.

LE PROGRAMME :

Le déroulement de cette prestation se décline sur 24 heures au total, (20 heures d'entretien et tests / 4 heures de travail personnel tutoré sur livrets et logiciel à domicile) sur une amplitude de 3 mois maximum.

Le nombre d'heures sera fonction de la disponibilité du bénéficiaire notamment sur les séances du soir (hors temps de travail après 17 H) qui pourront être de 2 heures.

Le calendrier prévisionnel (face à face – investigation – enquête) - Dates à déterminer ensemble.

Les durées sont approximatives en fonction de l'emploi du temps du stagiaire, notamment si le bilan a lieu hors temps de travail (le soir).

La durée globale reste de 24 heures sur 3 mois maximum, avec une souplesse accrue dans l'organisation :

Séances pouvant être raccourcies ou fractionnées selon la fatigabilité :

Espacement possible des rendez-vous ;

Adaptation du rythme de travail personnel à domicile ;

Possibilité de réaliser certaines séances en distanciel si nécessaire.

Phase préliminaire – Sécurisation du cadre	
<p>Entretien 1 2 h (adaptable)</p> <p>Travail personnel Tutoré allégé</p>	<p><u>Point de départ</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en compte de l'impact de l'accident, de la maladie ou du handicap sur le parcours ▪ Confirmation du besoin, des motivations et des attentes du bénéficiaire ▪ Identification des limitations actuelles et des ressources disponibles ▪ Clarification des attentes, des craintes et des besoins de sécurité ▪ Découverte du parcours professionnel et personnel ▪ Mise en place d'un cadre bienveillant, rassurant et non jugeant ▪ Travail tutoré progressif sur le Livret 1 (<i>Qui suis-je ?</i>)
Phase d'investigation – centrée sur la personne et la santé globale	
<p>Entretien 2 2 h 30</p>	<p><u>Qui suis -je ? - Analyse des motivations et des centres d'intérêts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des motivations et intérêts professionnels à l'aune de l'épreuve vécue ▪ Identification des grands traits de la personnalité sans mise en échec ▪ Regard par des tiers, si pertinent ▪ Travail sur les besoins, valeurs et le sens donné au travail après l'épreuve
<p>Entretien 3 2 h</p>	<p><u>Tests et outils adaptés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Passation adaptée des tests d'intérêts professionnels (RIASEC -Holland) ▪ Questionnaire de personnalité PROFIL PRO 2 (modalités et durées adaptées) ▪ Autres outils nécessaires, en tenant compte de la fatigabilité cognitive et émotionnelle
<p>Entretien 4 2 h 30</p> <p>Travail personnel 1 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Debriefing des tests dans une approche sécurisante ▪ Identification des capacités préservées, transférables ou nouvelles ▪ Elaboration de scénarii d'évolution compatibles avec l'état de santé ▪ Travail tutoré sur le Livret 2 (<i>Identifier ses compétences</i>)
<p>Entretien 5 2 h</p>	<p>Identifier ses compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'un portefeuille de compétences valorisant les ressources existantes (Portefeuille de compétences post épreuves) ▪ Justification par la formation, les réalisations et le potentiel ▪ Exploration des pistes de métiers de façon réaliste et sécurisée
<p>Entretien 6 2 h 30</p> <p>Travail personnel 1 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exploration des pistes professionnelles compatibles avec les contraintes médicales ou fonctionnelles ▪ Analyse des aménagements possibles (temps partiels, horaires fixes, télétravail...) ▪ Mise en relation facilitée avec les acteurs mobilisables (France Travail, Cap Emploi, médecine du travail) ▪ Enquêtes métiers et immersions possibles, facultatives et adaptées à l'énergie du bénéficiaire ▪ Travail tutoré sur le Livret 3 (<i>Élaborer son projet</i>)
Phase de conclusion – Projection progressive	
<p>Entretien 7 à 9 2 h à 2h30</p> <p>Travail personnel Tutoré allégé</p>	<p><u>Elaborer son projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Validation d'un projet professionnel ou de formation réaliste et soutenable ▪ Recherche d'informations sur le marché du travail, les formations et la VAE ▪ Travail sur les référentiels métiers, fiches métiers et outils (Transférance) ▪ Co-construction d'un plan d'action progressif, respectueux du rythme du bénéficiaire ▪ Corédaction d'une synthèse intégrant contraintes, leviers et recommandations ▪ Travail tutoré sur le Livret 4 (<i>Passer à l'action</i>)

	Phase de suivi
<i>Evaluation et Entretien 10</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remise d'un questionnaire de satisfaction en fin de bilan ▪ Un entretien de suivi est proposé. ▪ Remise d'un questionnaire à 6 mois.

LES MOYENS PEDAGOGIQUES :

Durant le bilan de compétences, le consultant utilise les moyens suivants :

- Les entretiens de face à face,
- 4 livrets tutorés adaptés,
- Tests de personnalité et de motivation:
 - Les Drivers de Motivation (issu de l'analyse transactionnelle)
 - PROFIL PRO 2 / VOCATION / SOSIE
- Outils :
 - La Thérapie des schémas
 - La Thérapie d'Acceptation et d'Engagement
 - Questionnaires d'évaluation
 - Questionnaires 360°
- Parcouréo = Outil de transfert de compétences Transférence
- Explorama des Environnements Professionnels
- Bossons Futé = Outil Fiches métiers décrivant les tâches, les risques associés et les bonnes pratiques, analysant les dangers liés à certaines situations de travail
- Portefeuille de compétences post épreuves
- Exploration des pistes professionnelles : approche réaliste et sécurisée

=> facilitation dans la mise en relation avec les acteurs mobilisables pour valider les pistes métiers qui seront analysées selon les contraintes médicales ou fonctionnelles, les possibilités d'aménagement de poste, les rythmes de travail compatibles (temps partiel, horaires fixes, télétravail), les dispositifs mobilisables (France Travail, Cap Emploi, médecine du travail)
- Les immersions professionnelles sont possibles mais facultatives et adaptées à l'énergie du bénéficiaire.
- Les enquêtes métiers sont réalisables sur le terrain ou à distance en fonction des possibilités du bénéficiaire
- Apports de connaissances (marché de l'emploi, connaissances des métiers, etc.)
- Co rédaction d'une synthèse

Positionnement de la consultante : Une attention particulière est portée à la fatigabilité cognitive et émotionnelle, au sens donné au travail après l'épreuve, à la compatibilité des scénarios avec l'état de santé.

La consultante adopte une posture : Bienveillante, sécurisante et non normative, attentive à la singularité du parcours, orientée vers l'autonomie, sans injonction à la performance.